

Un tiers des associations ont à leur tête une présidente

27 janvier 2022



On évoque souvent l'égalité entre les femmes et les hommes aux postes de direction dans les entreprises ou parmi les mandats électoraux. Bien plus rarement dans les associations. Dans ce secteur, qui revendique de fonctionner sur des principes plus démocratiques, la place des femmes parmi les dirigeants n'est guère supérieure. 35 % des associations ont à leur tête une présidente, selon une étude de l'Insee pour l'année 2018 [1] le même niveau que [dans les entreprises \(32 %\)](#).

Aux niveaux hiérarchiques inférieurs, les femmes sont davantage présentes. La parité est pratiquement respectée. Elles forment 44 % des membres des conseils d'administration, 46 % des membres des bureaux [2] et 48 % des trésoriers sont des trésorières. Parmi les secrétaires, les femmes sont mêmes majoritaires (60 %), le rôle d'un secrétaire associatif pouvant avoir un sens très différent, du secrétariat d'exécution, métier très majoritairement exercé par des femmes, au rôle d'organisateur de l'association.

La place des femmes est très inégale selon les secteurs. Dans le domaine de l'hébergement social ou médico-social, on compte presque autant de femmes que d'hommes à la présidence des associations. En revanche, les femmes représentent seulement 22 % des présidents des associations dans le domaine du développement économique. Avec 24 %, les associations sportives font à peine mieux.

Derrière le mot « association » se cachent aussi bien de grandes structures, employant plusieurs milliers de salariés et de minuscules organisations composées de quelques bénévoles qui se réunissent deux ou trois fois dans l'année. Il est fort probable que la part des femmes est bien plus faible à la tête des grandes associations, comme pour les entreprises ou en politique.

Quels sont les éléments qui expliquent la plus ou moins grande présence des femmes à la tête des associations ? Les secteurs dans lesquels on compte peu de femmes adhérentes ont mécaniquement peu de femmes présidentes. Au niveau global, si l'équilibre entre les femmes et les hommes se fait parmi les adhérents et dans les organes de direction – sauf dans le cas du sport et des services économiques – le déséquilibre est important dans l'accès à la présidence. Il dépend d'un ensemble de facteurs, qui vont des contraintes familiales liées aux inégalités dans la sphère domestique, au sentiment de légitimité pour diriger et représenter l'association, en passant par des formes de cooptation masculine. Mais aussi de choix de vie assumés, qui peuvent être liés au genre.

Part des femmes parmi les dirigeants d'association, selon le secteur

Unité : %

	Membres du conseil d'administration	Membres du bureau	Secrétaires	Trésoriers	Présidents
Hébergement social ou médico-social	49	46	70	36	48
Enseignement, formation et recherche	52	53	66	55	44
Action sociale, humanitaire ou caritative	52	56	68	53	43
Spectacles et activités artistiques	51	52	66	55	42
Loisirs, divertissements, vie sociale	49	51	68	51	41

Part des femmes parmi les dirigeants d'association, selon le secteur

Unité : %

	Membres du conseil d'administration	Membres du bureau	Secrétaires	Trésoriers	Présidents
[1] « Les associations actives en 2018 », Insee résultats, Insee, juin 2021.					
[2] Le conseil d'administration est élu par les adhérents pour diriger l'association. Il comporte souvent un « bureau », qui comprend moins de membres – par exemple, président, trésorier et secrétaire – et qui prend les décisions courantes.					
Santé	53	55	68	63	40
Activités culturelles (hors spectacles et patrimoine)	49	53	69	56	38
Défense de causes, de droits, d'intérêts de vie >	40	44	55	45	33
Accueil > Contrats					
Adresse de cet article : https://www.inequalitywatch.eu/Un-tiers-des-associations-ont-a-leur-tete-une-presidente					
Sports	32	35	48	40	24
Gestion de services économiques et développement local	32	30	43	34	22
Ensemble	44	46	60	48	35